

Les revues périodiques des Sociétés de la Croix-Rouge en Suisse, et leur importance

Autor(en): **Marval, C. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-555808>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les revues périodiques des Sociétés de la Croix-Rouge en Suisse, et leur importance

Rapport présenté à l'Assemblée des délégués de la Croix-Rouge à Aarau, le 17 juin 1906,
par le D^r C. DE MARVAL.

Mesdames, Messieurs,

La Direction centrale de la Croix-Rouge suisse a jugé utile de remettre en mémoire des délégués à l'assemblée de ce jour, les publications périodiques de notre société, soit le journal « Das Rote Kreuz » et son frère cadet « La Croix-Rouge suisse ». Ces deux organes forment le seul lien qui unisse nos différentes sociétés et toutes les sections se rattachant à l'œuvre humanitaire des soins aux malades et aux blessés en Suisse; il est donc nécessaire qu'ils soient connus et soutenus par les membres de la Croix-Rouge.

Permettez-moi tout d'abord de rappeler brièvement trois dates, trois étapes dans la formation de nos sociétés de secours aux blessés:

1881. Fondation de la première Société militaire sanitaire, à Berne.

1882. Fondation de la Société centrale de la Croix-Rouge suisse.

1888. Fondation de l'Alliance des samaritains suisses.

C'est vers la fin des années 80 que le besoin se fit sentir dans ces trois sociétés poursuivant un but analogue, d'être mieux orienté, par une publication périodique, sur le travail exécuté dans les différents domaines du secourisme. Les comptes-rendus des décisions prises aux Assemblées générales devaient être connus; des éclaircissements devaient être donnés sur les questions à l'ordre du jour; il fallait éveiller l'intérêt de la population en faveur de la Croix-Rouge, faire connaître le but de cette œuvre, qui était ignorée de l'immense majorité des citoyens de notre pays.

Le D^r Murset entreprit à ses risques et périls, en 1893, la publication d'un

journal qui eut comme titre « Unter dem Roten Kreuz » et qui devait servir les intérêts de la Croix-Rouge et des samaritains. Rédigé par le D^r Murset, ce journal, imprimé à Bienne, parut mensuellement en format grand-folio.

Au bout de cinq ans, cette publication, dont les débuts furent difficiles, avait réuni environ 600 abonnés; et alors même que le rédacteur ne comptait rien pour sa peine, le résultat financier fut très mauvais: chaque année un nouveau déficit devait être comblé par la rédaction.

Une modification s'imposait, et le D^r Murset proposa aux trois sociétés que le journal intéressait plus particulièrement (Croix-Rouge, Société militaire sanitaire, et Alliance suisse des samaritains) d'en reprendre la direction et de continuer la publication.

Ces trois sociétés acquirent en effet le journal en 1898, à un prix bien inférieur à celui des déficits payés, mais à des titres différents: la Société de la Croix-Rouge versa la presque totalité du prix d'achat et les deux autres sociétés firent le reste. Les trois sociétés copropriétaires confièrent la rédaction du journal au secrétariat central des secours volontaires, poste qui venait d'être créé et qui fut rempli d'une façon si distinguée par M. le D^r W. Sahli, de 1898 à 1905.

Le secrétariat central avait été créé afin de centraliser les efforts de toutes les sociétés s'occupant de secours volontaires, et afin de donner à ces efforts une direction plus uniforme, plus judicieuse et mieux appropriée au but poursuivi; il était donc naturel que la rédaction fut confiée à celui qui devait être le plus au

courant de toutes les questions de secours volontaires dans notre pays. L'administration du nouveau journal qui prit le titre « Das Rote Kreuz » fut remise à un conseil composé de délégués des trois sociétés, et dirigé par M. Cramer, à Zurich.

Ce comité fit une propagande active en faveur de la publication, c'est ainsi que chaque section fut obligée de prendre un abonnement au moins, de sorte qu'au bout d'une année le nombre des abonnés fut doublé; mais la plupart des lecteurs faisaient partie de la Société militaire sanitaire ou de l'Alliance des samaritains suisses; les membres de la Croix-Rouge n'étaient qu'en petit nombre parmi les 1200 abonnés d'alors.

Les frais d'impression purent être réduits considérablement, aussi le résultat financier de la première année permit-il d'amortir entièrement la somme de fr. 1500 qui représentait l'achat du journal en 1898.

Dès lors le nombre des abonnés ne cessa d'augmenter et le format du journal dut être agrandi: de 8 pages il fut porté à 12, paraissant tous les 15 jours, et l'annexe littéraire « Am häuslichen Herd » encartée tous les mois, contribua pour sa part au succès croissant de la publication de la Croix-Rouge.

Le fait que l'administration du journal était à Zurich et la rédaction à Berne fut une cause de difficultés d'autant plus grandes que l'impression se faisait à Bienne! Ces difficultés provenaient aussi du fait que le secrétariat central dépendait d'un comité de gestion formé par les trois sociétés directrices.

En 1904, a lieu la transformation du secrétariat central des sociétés de secours volontaires en un secrétariat central de la Croix-Rouge; un essor considérable est donné à cette société par les subventions accordées par les Chambres fédérales qui reconnaissent la Société de la Croix-Rouge

comme seul représentant de toutes les sociétés de secours aux blessés en Suisse.

Dès 1904, c'est une maison de Berne qui est chargée de l'impression; des illustrations instructives sont ajoutées au texte du journal. En 1905, avec la transformation du secrétariat central, l'administration et la rédaction de l'organe officiel sont réunis entre les mains du Dr W. Sahli, secrétaire central de la Croix-Rouge.

Grâce à une propagande énergique dans les sections et auprès des personnes s'occupant des soins à donner aux malades, le journal double encore une fois le nombre de ses abonnés; ceux-ci sont aujourd'hui au nombre de 2400, dont plus de 500 médecins et environ 400 garde-malades.

Pour plusieurs raisons notre organe officiel ne paraît plus, depuis 1906, qu'une fois par mois, mais il a 24 pages de texte au lieu de 12 qu'il avait auparavant.

Tout ce que nous avons dit jusqu'ici concerne le journal publié en langue allemande. Il est vrai que les publications officielles, les décisions de la Direction centrale, les invitations aux assemblées de délégués étaient parfois traduites en français de façon à en faciliter la lecture aux rares abonnés de la Suisse romande.

C'est vers la fin de 1903 que le Dr Braun, de Genève, fit des propositions à la direction centrale, en vue d'entreprendre à ses risques la publication d'un organe en langue française. La direction accorda une petite subvention annuelle au journal rédigé dès le mois de janvier 1904 par le Dr Braun, et qui parut sous le titre « La Croix-Rouge suisse ». Cette subvention fut prélevée sur les bénéfices du journal « Das Rote Kreuz ».

Le journal français réunit d'emblée près de 400 abonnés; il parut mensuellement en huit pages du format de l'édition allemande.

Au bout de deux ans, le nombre des abonnés ayant diminué, le D^r Braun résilia le contrat qui le liait à la Société de la Croix-Rouge, et la direction se trouvait devant l'alternative de laisser la Suisse romande sans journal officiel, ou d'en reprendre la publication à son compte.

Des démarches furent faites auprès du D^r de Marval à Neuchâtel pour savoir si ce dernier se chargerait de la rédaction du journal en langue française dès le commencement de l'année 1906.

Ces démarches aboutirent et nous sommes heureux de vous dire qu'actuellement déjà — soit au bout de six mois — l'organe de langue française, « La Croix-Rouge suisse », a réuni plus de 800 abonnés.

Nous constatons donc, je le dis avec joie, que plus de 3200 personnes reçoivent l'un ou l'autre organe officiel de la Croix-Rouge suisse; il est à souhaiter que ces trois mille et quelques abonnés **lisent** aussi le journal, et répandent autour d'eux les connaissances qu'ils peuvent y puiser!

* * *

Après cet court historique, permettez-moi, Mesdames et Messieurs, d'ajouter quelques mots.

Il est certain que le développement de l'œuvre de la Croix-Rouge a été très lent en Suisse, et qu'aujourd'hui encore il y aurait de grands progrès à réaliser. Cette lenteur provient à notre sens, moins de l'indifférence de notre population que de son ignorance en matière de secours volontaires.

Sans doute aussi que la plupart de nos concitoyens, et beaucoup de membres de notre Société ignorent combien nécessaire, *absolument indispensable*, serait l'intervention de la Croix-Rouge pour combler — en cas de conflit armé — l'insuffisance de notre service sanitaire militaire; et même nous savons que les for-

mations que notre Société pourrait mettre sur pied, en cas de guerre, n'assureraient pas un fonctionnement suffisant du service des secours aux blessés et des soins aux malades.

Si tel est le cas, c'est que la Croix-Rouge n'a pas encore atteint dans notre patrie, tous ceux qui pourraient lui venir en aide soit comme membres actifs, soit comme membres souscripteurs.

Et de quelle manière les atteindrons-nous ces ignorants du but de la Croix-Rouge, de quelle manière les intéresserons-nous à notre œuvre patriotique et humanitaire?... Je répondrai à cette question par une autre question: comment voulons-nous intéresser quelqu'un à un fait actuel si ce n'est en lui envoyant des journaux qui lui parlent de la chose à laquelle nous voulons le faire réfléchir! Pour éveiller l'intérêt en faveur de la Croix-Rouge et pour maintenir cet intérêt, nul moyen meilleur que la lecture du journal de la Croix-Rouge! nul moyen meilleur de populariser jusque dans les endroits les plus reculés, les nobles idées des pionniers du secourisme international, ces idées qu'un citoyen *suisse* a répandues sur toute la surface du globe!

N'est-ce pas encore par la lecture de ces journaux que les comités des sections locales de la Croix-Rouge, de la Société militaire sanitaire ou de l'Alliance des samaritains verront ce qui se fait ailleurs, recevront l'émulation, les idées, l'impulsion de ce qu'ils pourraient organiser eux-mêmes. Sans compter que plus il y aura d'abonnés, plus aussi se trouveront de membres payant leur cotisation annuelle!

Si chaque abonné actuel voulait trouver *un* abonné seulement, nous en compterions plus de 6000, et combien de milliers de francs de plus entreraient chaque année dans les caisses de nos multiples sections!

L'utilité du journal pour les sociétés de samaritains et de secours aux malades et aux blessés en général, n'est pas moins certaine. C'est par des articles appropriés, en relatant ce qui se fait autre part, même hors de Suisse, qu'on arrive à faire réfléchir les sociétés sur ce qu'elles pourraient et devraient faire elles-mêmes. Enfin si nous devons être prêts à porter des secours suffisants en temps de guerre ou de calamités publiques (et nous ne le sommes point encore, certes!), la Croix-Rouge tend de plus en plus de nos jours, en Suisse comme ailleurs, à poursuivre un but plus tangible pendant les époques pacifiques que nous avons le bonheur de traverser, but sur lequel la population de nos cantons doit être orientée par le journal de la Croix-Rouge.

Je veux parler

- 1° des soins aux malades, de l'hôpital de la Croix-Rouge, de la formation de gardes-malades de la Croix-Rouge, je veux citer
- 2° les premiers secours en cas d'accidents, l'activité de nos samaritains, activité toute pacifique mais non moins bienfaisante, je veux indiquer
- 3° le fait de répandre dans notre pays de saines notions d'hygiène populaire, par des cours ou des conférences pratiques, ou, plus encore, par des institutions nommées dispensaires — dispensaires antituberculeux par exemple — et qui s'ouvrent de plus en plus dans notre patrie.

Ne pensez-vous pas que dans ce triple but de soignée des malades, de secours aux blessés et d'hygiène appliquée, les articles publiés et les opinions émises dans un journal comme le nôtre, peuvent et doivent porter des fruits?!

Toutes ces connaissances doivent être acquises par la lecture du journal... mais

notre publication s'adresse encore à un nombre trop restreint de personnes: pensez! nous avons 18,000 membres de la Croix-Rouge et 3200 abonnés seulement!

Et les moyens d'intéresser davantage de personnes à notre société, je le vois: chaque abonné devrait en chercher quelques autres dans le cercle de ses amis; avec un peu de bonne volonté ce serait, certes, chose facile de faire un peu de propagande. Mais nous voudrions offrir à ces pêcheurs d'abonnés ainsi qu'aux nouveaux inscrits, un journal toujours plus intéressant.

Comment?

Mais, en ayant partout des collaborateurs occasionnels qui nous feraient de courtes relations sur ce qui se passe dans leurs sociétés, leurs assemblées régionales, les cours qui s'y donnent, les exercices qui s'y font... nous sommes sûrs qu'ils pourraient souvent nous envoyer des photographies très instructives!

Nous sommes persuadés que bien des médecins pourraient nous adresser des communications qui intéresseraient la grande majorité de nos lecteurs.

Certes, Mesdames et Messieurs, les rédacteurs de la « Rote Kreuz » et de la « Croix Rouge suisse » désirent répondre dans leur journal aux divers buts que nous venons d'énumérer; certes, présents ici tous deux, ils ne demandent pas mieux que d'entendre vos désirs et de s'y conformer dans la mesure du possible!

Soutenez notre journal, fournissez-nous des adresses, envoyez-nous des communications, faites-nous parvenir des articles, des photographies, communiquez-nous vos désirs, et tous ensemble nous contribuerons à la prospérité de notre journal et de la cause qui nous est chère: la Croix-Rouge suisse!